

GARDEZ LE CAP !



Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel que votre enfant reçoive ses vaccins à temps.

Tous les élèves du DC **doivent** être à jour dans leurs vaccins avant la prochaine année scolaire !

Les élèves n'ayant pas reçu les vaccins pédiatriques requis peuvent être exclus des cours et des activités en présentiels jusqu'à ce qu'ils reçoivent les vaccins exigés et en fournissent la preuve à l'école.

SUIVEZ CES TROIS ÉTAPES MAINTENANT POUR GARANTIR QUE VOTRE ENFANT EST PRÊT !

1

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR LA VISITE ANNUELLE DE BIEN-ÊTRE DE VOTRE ENFANT

Prenez rendez-vous pour la visite annuelle de bien-être de votre enfant aujourd'hui et demandez à votre fournisseur de soins de santé de remplir le certificat de santé universel. Si votre enfant reçoit un vaccin pendant la visite, demandez une preuve écrite de vaccination que vous pouvez présenter à votre école.

ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ENFANT A REÇU TOUS SES VACCINS

Vous ne savez pas si votre enfant a reçu tous les vaccins requis ? Consultez votre fournisseur de soins primaires et demandez une copie des antécédents de vaccination de votre enfant que vous soumettrez à votre école.

2

3

SOUMETTEZ DES DOCUMENTS DE VACCINATION À VOTRE ÉCOLE

Soumettez le certificat de santé universel et tout autre document de vaccination à l'école de votre enfant pour garantir qu'il est prêt pour la prochaine année scolaire. Vous ne savez pas si l'école de votre enfant possède tous les documents de vaccination dont elle a besoin ? Appelez l'école et demandez dès aujourd'hui !

Pour plus d'informations :

OSSE : (202) 727-6436 | DC Health : (202) 576-7130 | bit.ly/DCIAP

